

Un expert en droit international accuse le Hamas de graves crimes de guerre

Par la rédaction d'Audiatur - 7 novembre 2023



Un matelas et des draps imbibés de sang sont posés sur le lit de la chambre d'un enfant dans une maison du kibboutz Beeri. Photo IMAGO / ABACAPRESS

Temps de lecture : 2 minutes

Le juriste de Bonn Matthias Herdegen accuse le Hamas de graves crimes de guerre dans le conflit du Proche-Orient. L'attaque contre la population civile lors du massacre au début du conflit est "une violation tout simplement barbare du droit international humanitaire", a déclaré le directeur de l'Institut de droit international public dans une interview publiée mardi par l'Agence d'information catholique (KNA). En outre, le Hamas "prend en quelque sorte la population civile en otage et l'empêche de quitter la zone de combat". Il s'agit là aussi d'un grave crime de guerre.

Herdegen a souligné que même la "conscience de l'injustice subie" ne permettait jamais, en droit international, d'attaquer un autre État : "Le droit international interdit toute forme de recours à la force, sauf en cas de défense". Et celui-ci existe pour Israël "avec une clarté d'une rare brutalité", selon le juriste. Cela vaut aussi longtemps que la menace actuelle persiste : "Le fait que le Hamas ait déclaré la destruction de l'État d'Israël comme objectif permanent pèse particulièrement lourd dans la balance".

En ce qui concerne la population civile, il a rappelé qu'elle ne devait jamais être une cible directe des opérations de combat. Les victimes potentielles doivent toujours être proportionnelles à l'objectif militaire. "Compte tenu de la densité de population à Gaza, c'est extrêmement difficile", a poursuivi Herdegen. Selon lui, les forces armées israéliennes prennent toutefois cette obligation très au sérieux et mettent également en garde la population contre les opérations de combat.

Un expert en droit international accuse le Hamas de graves crimes de guerre

Par la rédaction d'Audiatur - 7 novembre 2023

Tout le cynisme du Hamas

En ce qui concerne le blocage de l'énergie ou des denrées alimentaires et des médicaments dans la bande de Gaza, il a souligné que le droit international exigeait, en cas de blocus, des corridors humanitaires pour l'approvisionnement de la population civile. "Pour l'approvisionnement en électricité et en essence, qui est également important pour les hôpitaux, c'est déjà plus difficile, car le Hamas pourrait en profiter militairement", a déclaré Herdegen.

En ce qui concerne le "cessez-le-feu humanitaire" réclamé par de nombreuses parties, Herdegen a de nouveau fait référence au critère de proportionnalité. "Un cessez-le-feu offre au Hamas la possibilité de se reconstruire", a-t-il fait remarquer. La situation est surtout dramatique "parce que le Hamas utilise la population civile pour ses stratégies, notamment lorsqu'il positionne des centres de commandement sous des mosquées, des hôpitaux ou des écoles".

A la question de savoir si Israël avait le droit d'attaquer dans de telles circonstances, comme par exemple lors du récent bombardement d'un camp de réfugiés, le juriste a répondu : "C'est humainement bouleversant. Mais il y avait manifestement des installations militaires". On voit ici "tout le cynisme du Hamas, qui mise précisément sur de telles images pour sa propagande". Elles font "partie de la guerre médiatique".

KNA/chs/gbo/joh